



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
12 participants
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Questionnaire
préformation et
lectures préalables.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :
1, 2, 3 ET 5

« The Constraint Induced Movement Therapy » ou « Thérapie Induite par la Contrainte (TIC) » est apparue dans les années 90 avec Edward Taub, Ph.D. Elle a pour but d'optimiser non seulement un potentiel moteur du membre supérieur, mais encore de développer un processus comportemental visant à améliorer l'utilisation spontanée du bras plégique. La technique consiste à immobiliser le membre sain et à proposer un programme de surentraînement par une méthode de conditionnement visant la participation progressive et intensive du bras plégique et du corps entier du patient, dans les activités significatives pour lui. Cette technique valorise le développement de performances maintenues grâce à un travail éducatif. La rééducation du membre supérieur plégique par thérapie induite par la contrainte favorise le transfert des acquis moteurs sur les activités quotidiennes du patient, par des techniques comportementales et interprofessionnelles. Nous proposons, dans le cadre de cette formation, un programme permettant à chacun d'intégrer dans sa pratique professionnelle la thérapie induite par la contrainte pour rééduquer le membre supérieur plégique, en créant un protocole adapté aux conditions d'accueil de chaque structure.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les limites et les contraintes de la mise en place d'une session de TIC
- Identifier les mécanismes fondamentaux de la TIC
- Appliquer la mise sous contrainte
- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un programme de TIC au sein de son établissement
- Synthétiser les données systémiques pour construire un canevas adapté à son établissement (protocole de TIC)
- Évaluer sa pratique au regard des cadres référentiels définis et des organisations

Contenu

> 1ère partie

- Aspects neurophysiologiques
- Études scientifiques en lien avec la littérature
- Présentation de la mise sous contrainte
- Ateliers de mise en place des contentions du membre supérieur
- Mise en situation sous contrainte : repas, activités manuelle, corporelle et de la vie quotidienne
- Outils d'évaluations
- Critères d'inclusion
- Présentation du surentraînement et de la méthode du « shapng* »
- Réflexion en groupe sur la mise en place d'un protocole

Intersession : Mise en pratique, sur le lieu d'exercice professionnel, de la méthode de TIC : outils d'évaluation, critères d'inclusion, modalités d'application

> 2ème partie

- Restitution de l'expérimentation et présentation des études de cas, analyse des pratiques
- Outils d'aide au transfert des acquis
- Mise en situation sous contrainte : repas, activités manuelle, corporelle et de la vie quotidienne
- Présentation du surentraînement et de la méthode du shapng
- Limites et modalités d'application de la TIC et notion de pénibilité du protocole
- Domaines d'application de la TIC

Modalités pédagogiques

- Films vidéo
- Témoignages
- Questionnaires
- Ateliers de groupe de travail
- Aides techniques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de mettre en pratique en intersession la méthode de TIC : outils d'évaluation, critères d'inclusion, modalités d'application.

Lors de la 2ème partie, une restitution de l'expérimentation sera demandée avec présentation d'étude de cas pour illustrer la mise en pratique. Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Sylvie HIDALGO, Ergothérapeute exerçant dans un service de MPR au CHU de Toulouse.

Cette formatrice a plus de dix années d'expérience de thérapie contrainte dans un service de MPR avec des patients en phase chronique et subaiguë, en hospitalisation de jour ou complète. Évolution dans la formalisation des protocoles pour une amélioration de la qualité de vie des patients, en passant par la recherche, et par une pratique exhaustive d'évaluations et d'outils analytiques et écologiques.

Chargée de cours en Institut de Formation en Ergothérapie.

Magali MARTIN, Ergothérapeute ayant plus de 4 années d'expérience de thérapie contrainte dans un service de MPR au CHU de Toulouse. Chargée de cours en Institut de Formation en Ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS Formation de 4 jours répartis en 2 parties de 2 jours chacune. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

32 HEURES Tarif non adhérents : **1380 €** Tarif adhérents : **1300 €**

LIEU : Paris 13 Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou des équipes pluridisciplinaires incluant au moins un ergothérapeute et exerçant dans un service de neurologie et/ou souhaitant mettre en application les principes de la TIC (Ergothérapeutes, Masseur-Kinésithérapeutes, Médecins de MPR, APA, IDE, AS, etc.) : devis sur demande.

*Augmentation graduelle du niveau de performance, renforcement positif (Traduction : « façonnage » dans Polatajko & Mandich, 2004, p. 29).